

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 2015



Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds renferme les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets de Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds»). Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en nous appelant au 416 775-3600 ou au numéro sans frais 1 877 860-1080, en nous écrivant à Next Edge Capital Corp., 1 Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) M5C 2V6, Canada, ou en visitant notre site Web à l'adresse www.nextedgecapital.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certaines parties du présent rapport, y compris mais sans s'y limiter, les rubriques «Résultats d'exploitation» et «Événements récents», peuvent renfermer des énoncés prospectifs à l'égard de Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds»), notamment ses stratégies, ses risques, son rendement et sa situation financière prévus. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, qui traitent d'activités, d'événements ou de faits nouveaux que Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») croit, prévoit, ou anticipe qu'ils vont ou pourraient se produire dans l'avenir (y compris, sans s'y limiter, les énoncés relatifs aux rendements ciblés, aux projections, aux prévisions, aux déclarations et aux projets et objectifs futurs du Fonds) sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes, hypothèses ou opinions actuelles du gestionnaire qui sont fondées sur les renseignements actuellement à la disposition du Fonds.

Les énoncés prospectifs comportent de nombreux risques et de nombreuses incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels du Fonds diffèrent de façon significative de ceux dont il est question dans les énoncés prospectifs. De plus, même si ces résultats se concrétisent en tout ou en partie, rien ne garantit qu'ils auront les conséquences ou effets escomptés sur le Fonds.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes actuelles comprennent, entre autres, les fluctuations des marchés des capitaux et des marchés des marchandises internationaux, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, l'illiquidité des placements en portefeuille, la disponibilité réduite de levier financier, le défaut de paiement des contreparties, les risques particuliers liés aux ventes à découvert et aux placements dans des contrats à terme et autres dérivés, les opérations non intentionnelles, la précision des modèles analytiques, les risques liés à l'évaluation, les limitations visant les rachats, les conséquences fiscales, les modifications aux lois applicables et les autres risques liés à un placement dans des titres, ainsi que les facteurs dont il est fait mention à la rubrique «Facteurs de risque» du prospectus simplifié du Fonds.

Les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, le gestionnaire et le Fonds n'ont ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements ou de résultats futurs ou autres. Bien que le gestionnaire soit d'avis que les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés ne sont pas une garantie du rendement futur et, par conséquent, le lecteur ne doit pas y accorder une confiance induite compte tenu de l'incertitude qui les entoure.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectif et stratégies de placement

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario, selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014 signée par Next Edge Capital Corp., à titre de fiduciaire. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts»), qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1.

Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015.

Objectif de placement

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé.

Le gestionnaire ne modifiera pas les objectifs de placement du Fonds sans obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts.

Stratégies de placement

Pour tenter d'atteindre l'objectif de placement du Fonds, le gestionnaire de portefeuille a recours aux stratégies de placement suivantes :

- Le portefeuille est composé d'une combinaison de titres de sociétés canadiennes et américaines du domaine biomédical.
- Le Fonds est exposé aux secteurs de la biotechnologie, des produits pharmaceutiques spécialisés, des appareils médicaux, des diagnostics, de la distribution de médicaments, de l'informatique biologique, de l'agriculture et des services de soins de santé.
- Des dérivés sont utilisés à des fins de couverture et pour accroître le rendement.

Les décisions en matière de placement sont prises en :

- ciblant les sociétés qui se trouvent à un stade avancé de développement clinique ou au début du stade de la mise en marché et qui remplissent des critères précis et dont les données ont été soumises à une analyse par des pairs;
- gérant le Fonds conformément à une méthode de gestion des risques dite «barbell» («en haltères»). Cette approche tente de réduire la volatilité globale d'un portefeuille en réduisant davantage les risques liés aux placements dans un secteur précis à l'aide de couvertures sur options à l'égard des indices du secteur des biotechnologies, et en dénouant ou en couvrant une position précise, dans l'éventualité où l'émetteur en cause est confronté à des risques circonstanciels découlant de facteurs, de données ou de renseignements futurs;
- effectuant des opérations de couverture afin d'atténuer la volatilité d'un secteur traditionnellement volatil.

Le Fonds pourra investir à l'occasion dans des titres libellés dans d'autres devises que le dollar canadien. Le montant représenté par ce type de placement variera, mais il pourrait dépasser 50 % des actifs nets du Fonds au moment de l'achat des titres en cause.

Le Fonds peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture ou à d'autres fins, conformément à son objectif de placement et en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Le Fonds peut notamment recourir aux dérivés suivants : des options non négociées en Bourse, des contrats à terme, des contrats à terme standardisés et des swaps.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (suite)

Le Fonds pourrait déroger temporairement à ses objectifs de placement fondamentaux. Il investira probablement dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie s'il est confronté à des facteurs défavorables, notamment du point de vue du marché ou d'un point de vue économique, politique ou autre.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire»). L'agent chargé de la tenue des registres du Fonds est Citigroup Fund Services Canada Inc., situé au 5900 Hurontario St., bureau 100, Mississauga (Ontario) L5R 0E8.

Risque

Pour la période close le 31 décembre 2014, la totalité de l'actif net du Fonds était en trésorerie. Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015. Depuis le 17 février 2015, un placement dans le Fonds comporte certains facteurs de risque applicables au Fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

L'actif net du Fonds a augmenté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Catégorie de parts rachetables	31 décembre 2015 Valeur liquidative par part (\$ CA) ¹	31 décembre 2014 Valeur liquidative par part (\$ CA) ¹	Rendement pour la période close le 31 décembre 2015 ¹ (en pourcentage)
A ²	9,86	10,00	-1,4 %
A1 ³	10,43	-	4,3 %
F ³	10,40	-	4,0 %
F1 ³	10,54	-	5,4 %

1. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («valeur liquidative» ou «actif net»).

2. La catégorie A a été instaurée le 1^{er} décembre 2015. La première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015.

3. La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015.

Commentaires sur le rendement

Le Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») a commencé ses opérations en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015 dans le but d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions de sociétés de biotechnologie à faible et moyenne capitalisation. L'indice de référence est composé à 60 % de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies et à 40 % de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé. Les deux indices sont fortement pondérés dans des sociétés à grande capitalisation, ce qui n'est pas représentatif des avoirs du Fonds dans des sociétés émergentes à faible et moyenne capitalisation du secteur des soins de santé.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Fonds a dégagé des rendements semblables à ceux de l'indice du secteur des biotechnologies, mais affichant une volatilité moins élevée que ces derniers, même si les titres de société à faible et moyenne capitalisation du portefeuille du Fonds présentent une volatilité beaucoup plus élevée. Il en est ainsi en raison de l'effet modérateur des couvertures sur options, particulièrement dans des situations de volatilité baissière. Malgré le marché haussier du secteur, le Fonds a continué de générer des rendements supérieurs à ceux de l'indice composé S&P/TSX, de l'indice composé S&P/TSX de croissance, de l'indice des matières premières S&P/TSX, et de façon plus prononcée, de l'indice des services financiers S&P/TSX.

Tout au long du premier semestre, les sociétés de biotechnologie et les sociétés de produits pharmaceutiques spécialisés à grande capitalisation ont mené le secteur des biotechnologies, leur croissance découlant d'acquisitions plutôt que de l'élaboration de nouveaux médicaments. Le portefeuille du Fonds, qui ne contient aucune société de l'une ou l'autre de ces catégories, est axé sur la détention de titres de sociétés dont les étapes des essais cliniques visant des percées thérapeutiques dotées de mécanismes d'action novateurs sont avancées. Généralement, le Fonds effectue des

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (suite)

placements à la phase II du développement des médicaments et les retire à la phase III, maximisant ainsi, croit-il, le rapport risque/bénéfice des placements. Bon nombre de ces sociétés commercialiseront une nouvelle génération de traitements thérapeutiques au cours des trois prochaines années.

Le secteur est resté stable de février à juin, de courtes reprises ayant été freinées rapidement par des ventes massives instantanées. Le secteur a atteint un sommet à la fin de juillet et a amorcé une correction de -30 % jusqu'au début d'octobre. Le sommet a coïncidé avec un changement global sur le marché qui a progressivement abandonné les actifs à risque, pour adopter des positions plus défensives. En juillet, le gestionnaire s'inquiétait de l'expansion du secteur des biotechnologies ayant constaté que les titres de sociétés annonçant de bonnes nouvelles faisaient l'objet d'achats, tandis que ceux de sociétés présentant des nouvelles décevantes étaient rapidement vendus. Fort de cet avertissement, le Fonds a protégé son portefeuille en augmentant la trésorerie de 18 % et en ajoutant des couvertures d'options de vente sur les indices du secteur des biotechnologies. En outre, des options d'achats visant un bon nombre des principaux placements du Fonds ont été vendues afin de constituer une protection supplémentaire contre les risques croissants.

La correction de -30 % du secteur des biotechnologies au cours du deuxième semestre était la dixième correction d'une telle ampleur ou plus élevée depuis la création du secteur en 1980. Malgré ce recul, le gestionnaire est d'avis que le marché est au cœur de l'un des cycles d'innovation les plus importants de l'histoire au chapitre des soins de santé, comparable au cycle technologique des années 1990. Par suite de la baisse marquée jusqu'en octobre, le Fonds a mis fin à ses couvertures et les profits ont été réinvestis afin de réduire le coût moyen des principaux placements en position de survente, dont les perspectives sont supérieures.

Événements récents

En raison des ventes massives qui ont eu lieu au cours du deuxième semestre de 2015, le coût du capital destiné à de nouveaux essais a considérablement augmenté, ce qui peut avoir pour conséquence de retarder les phases précoces des essais jusqu'à ce que les conditions s'améliorent. Les sociétés dont les phases d'essais sont plus avancées et qui sont sur le point de commercialiser leurs produits tout en disposant des liquidités nécessaires sont donc avantagées. Bon nombre des principaux placements du Fonds satisfont à ces critères. Ces sociétés sont sur le chemin de la rentabilité et n'ont pas besoin de mobiliser des capitaux pour réaliser leurs essais.

Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds et offre des services de gestion au Fonds, y compris la commercialisation, la promotion et la distribution des titres du Fonds, des services d'agent des transferts et des services de communication de l'information à l'intention des porteurs de parts et d'autres services aux porteurs de parts. En contrepartie des services de gestion, le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, cumulés quotidiennement, calculés en fonction de la valeur liquidative moyenne de la catégorie de parts applicable du Fonds. La rémunération du courtier, ou frais de service, le cas échéant, est payée à même les frais de gestion et le gestionnaire n'est pas remboursé pour ces dépenses.

Le total des frais de gestion pour la période close le 31 décembre 2015 s'est élevé à 30 057 \$ (néant en 2014) et les frais à payer au gestionnaire s'établissaient à 1 194 \$ au 31 décembre 2015 (néant au 31 décembre 2014). Les frais de gestion du Fonds ont commencé à s'accumuler le 17 février 2015.

Le Fonds verse trimestriellement au gestionnaire des frais de rendement si le pourcentage de profit de la valeur liquidative par part d'une catégorie excède le pourcentage de profit ou de perte de l'indice de référence, pourvu que la valeur liquidative par part soit supérieure à toute valeur précédente sur laquelle des frais de rendement ont été versés. Le total des frais de rendement pour la période close le 31 décembre 2015 s'est élevé à 76 \$ (néant en 2014) aucuns frais n'étaient à payer au gestionnaire au 31 décembre 2015 (néant au 31 décembre 2014).

Le gestionnaire engage des charges d'exploitation pour le compte du Fonds et est ensuite remboursé par ce dernier.

En 2014, le gestionnaire a également fourni du capital de 10 \$ au Fonds aux fins de son établissement à titre de fiduciaire.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (suite)

Le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le «Règlement 81-107») exige de tous les fonds d'investissement dont les titres sont placés dans le public, tels que le Fonds, qu'ils aient un comité d'examen indépendant («CEI»). Par conséquent, le gestionnaire a nommé trois membres indépendants pour siéger au CEI. Le CEI a pour objectif : i) d'examiner et de commenter les politiques et procédures écrites du gestionnaire qui ont trait à la gestion des conflits d'intérêts; ii) d'examiner et, s'il juge pertinent de le faire, d'approuver la décision du gestionnaire au sujet des conflits d'intérêts que le gestionnaire soumet à son approbation; et iii) de s'acquitter de toutes ses autres obligations aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Pour plus de renseignements sur le CEI, se reporter au prospectus du Fonds. Des jetons de présence sont versés aux membres du CEI en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions.

La rémunération totale versée aux membres du CEI attribuable au Fonds pour la période close le 31 décembre 2015 s'est élevée à 1 246 \$ (néant en 2014). Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun montant n'était à payer à l'égard des jetons de présence du CEI.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Faits saillants financiers

Les tableaux qui présentent les principales données financières sur le Fonds et visent à vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015 et la période du 1^{er} décembre (date de création du Fonds) au 31 décembre 2014.

Catégorie A⁴ – Actif net par part (\$ CA)

Pour les périodes closes les	31 déc. 2015 ^{1,4}	31 déc. 2014 ²
Actif net par part au début de la période	10,00	10,00
Augmentation liée à l'exploitation		
Total des produits	0,02	-
Total des charges	(0,80)	-
Pertes réalisées pour la période	(0,76)	-
Profits latents pour la période	2,49	-
Total de l'augmentation liée à l'exploitation	0,96	-
Distributions		
Du revenu (sauf les dividendes)	-	-
Des dividendes	-	-
Des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Total des distributions	-	-
Actif net par part à la fin de la période³	9,86	10,00

Catégorie A1⁵ – Actif net par part (\$ CA)

Pour la période close le	31 déc. 2015 ¹
Actif net par part au début de la période	10,00
Augmentation liée à l'exploitation	
Total des produits	0,02
Total des charges	(0,58)
Profits réalisés pour la période	0,20
Profits latents pour la période	0,78
Total de l'augmentation liée à l'exploitation	0,42
Distributions	
Du revenu (sauf les dividendes)	-
Des dividendes	-
Des gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Total des distributions	-
Actif net par part à la fin de la période³	10,43

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Faits saillants financiers (suite)

Catégorie F⁵ – Actif net par part (\$ CA)

Pour la période close le	31 déc. 2015 ¹
Actif net par part au début de la période	10,00
Augmentation liée à l'exploitation	
Total des produits	0,02
Total des charges	(0,82)
Pertes réalisées pour la période	(0,50)
Profits latents pour la période	1,91
Total de l'augmentation liée à l'exploitation	0,62
Distributions	
Du revenu (sauf les dividendes)	-
Des dividendes	-
Des gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Total des distributions	-
Actif net par part à la fin de la période³	10,40

Catégorie F1⁵ – Actif net par part (\$ CA)

Pour la période close le	31 déc. 2015 ¹
Actif net par part au début de la période	10,00
Augmentation liée à l'exploitation	
Total des produits	0,03
Total des charges	(0,53)
Profits réalisés pour la période	0,04
Profits latents pour la période	0,80
Total de l'augmentation liée à l'exploitation	0,34
Distributions	
Du revenu (sauf les dividendes)	-
Des dividendes	-
Des gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Total des distributions	-
Actif net par part à la fin de la période³	10,54

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Faits saillants financiers (suite)

1. Ces renseignements proviennent des états financiers audités du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015. Les renseignements relatifs à la période close le 31 décembre 2015 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.
2. Ces renseignements proviennent des états financiers audités du Fonds pour la période close le 31 décembre 2014. Les renseignements relatifs à la période close le 31 décembre 2014 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.
3. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période. Par conséquent, le total de l'actif net au début de la période, de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation et des distributions, le cas échéant, ne sera pas équivalent à l'actif net à la fin de la période.
4. La première émission des parts de catégorie A a eu lieu à la date de création du Fonds le 1^{er} décembre 2014, mais le Fonds n'a pas commencé à investir selon son mandat avant le 17 février 2015.
5. La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Catégorie A⁷ – Ratios et données supplémentaires

Pour les périodes closes les	31 déc. 2015³	31 déc. 2014⁴
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	705	0,01
Nombre de parts en circulation ¹	71 474	1
Ratio des frais de gestion	9,77 %	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ²	9,77 %	-
Ratio des frais d'opérations ⁵	2,22 %	-
Taux de rotation du portefeuille ⁶	148,16 %	-
Valeur liquidative par part (\$ CA)	9,86	10,00

Catégorie A1⁸ – Ratios et données supplémentaires

Pour la période close le	31 décembre 2015³
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	3 166
Nombre de parts en circulation ¹	303 529
Ratio des frais de gestion	4,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ²	4,30 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	148,16 %
Valeur liquidative par part (\$ CA)	10,43

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Faits saillants financiers (suite)

Catégorie F⁸ – Ratios et données supplémentaires

Pour la période close le	31 décembre 2015³
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	341
Nombre de parts en circulation ¹	32 773
Ratio des frais de gestion	7,14 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ²	7,14 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	148,16 %
Valeur liquidative par part (\$ CA)	10,40

Catégorie F1⁸ – Ratios et données supplémentaires

Pour la période close le	31 décembre 2015³
Valeur liquidative totale (en milliers de \$ CA) ¹	1 254
Nombre de parts en circulation ¹	119 014
Ratio des frais de gestion	3,65 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ²	3,65 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	148,16 %
Valeur liquidative par part (\$ CA)	10,54

1. Les données sont aux 31 décembre 2015 et 2014.

2. Le ratio des frais de gestion est calculé à partir du total des charges (déduction faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Le ratio des frais de gestion est calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106.

3. Ces renseignements proviennent des états financiers audités du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015. Les renseignements relatifs à la période close le 31 décembre 2015 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

4. Ces renseignements proviennent des états financiers audités du Fonds pour la période close le 31 décembre 2014. Les renseignements relatifs à la période close le 31 décembre 2014 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

5. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

6. Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire du portefeuille du Fonds gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend la totalité des titres de son portefeuille au moins une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

7. La première émission des parts de catégorie A a eu lieu à la date de création du Fonds le 1^{er} décembre 2014, mais le Fonds n'a pas commencé à investir selon son mandat avant le 17 février 2015.

8. La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Faits saillants financiers (suite)

Frais de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, en contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1; iii) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) 0,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du versement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits à la distribution des parts du Fonds, des conseils en placement, ainsi que des frais d'administration relatifs au rôle de gestionnaire, comme les charges indirectes, les salaires, les loyers, les honoraires juridiques et les frais de comptabilité. Les frais de gestion du Fonds ont commencé à s'accumuler le 17 février 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les frais de gestion annuels et la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, se présentent comme suit :

En pourcentage des frais de gestion

Catégorie de parts	Taux annuel	Services d'administration générale, services de conseil en placement et profit	
		Rémunération du courtier	
A	2,25 %	44,44 %	55,56 %
A1	1,00 %	100,00 %	0,00 %
F	1,25 %	0,00 %	100,00 %
F1	0,00 %	s. o.	s. o.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Rendement passé

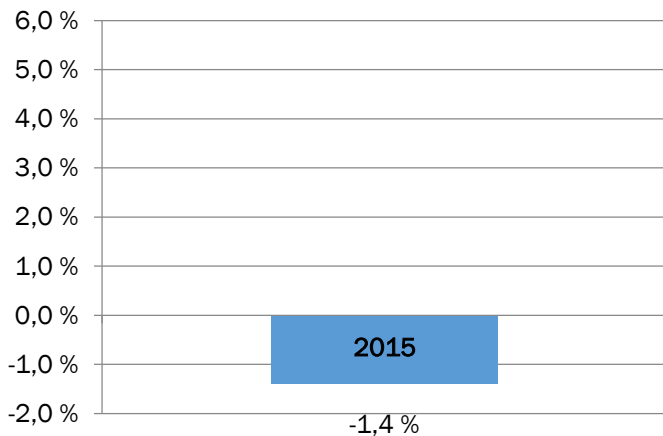
Rendements annuels^{1,2}

Le Fonds a été lancé le 1^{er} décembre 2014, mais n'a exercé aucune opération en fonction de ses objectifs de placement avant le 17 février 2015. Pour la période close le 31 décembre 2014, les catégories n'affichaient aucun résultat net, aucune charge ni aucun profit ou perte sur rendement.

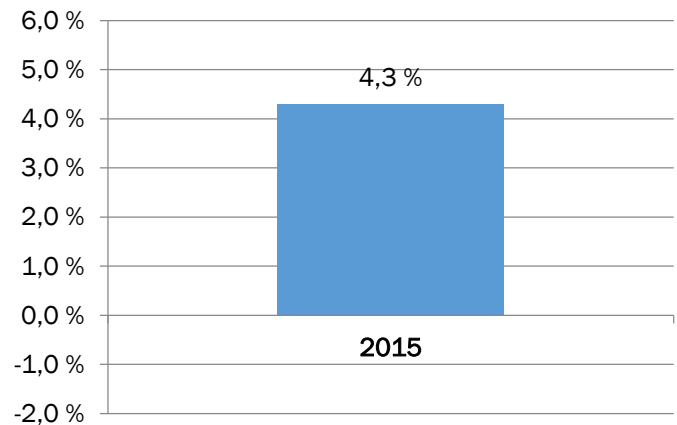
Les rendements présentés sont du 1^{er} décembre 2014 (date de création du Fonds) au 31 décembre 2014 et du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que toutes les distributions du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat et de distribution ou des autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

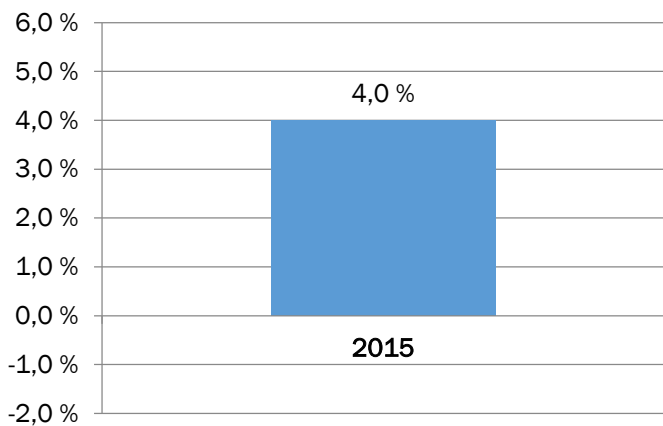
Catégorie A



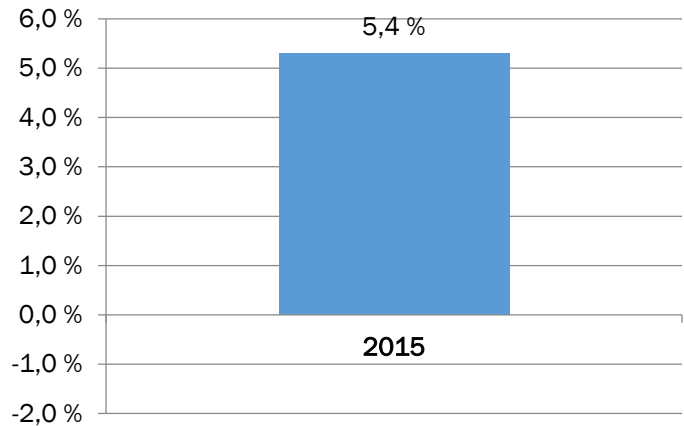
Catégorie A1²



Catégorie F²



Catégorie F1²



1. La première émission des parts de catégorie A a eu lieu à la date de création du Fonds le 1^{er} décembre 2014, mais le Fonds n'a pas commencé à investir selon son mandat avant le 17 février 2015.

2. Les parts des catégories A1, F et F1 ont été émises le 21 janvier 2015.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Rendement passé (suite)

Rendement composé annuel

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel historique de chaque catégorie de parts du Fonds, pour la période close le 31 décembre 2015. Il présente également, pour la même période, les rendements de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé et de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies provenant de Citigroup Fund Services Canada Inc. Le rendement n'est pas garanti, et le rendement passé ou prévu n'est pas un indicateur fiable du rendement futur. Les données disponibles les plus récentes ont été utilisées au moment de la production. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer par suite des fluctuations de change.

Pourcentage de rendement	1 an	Depuis la création²
Parts de catégorie A	-1,4 %	-1,3 %
Indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé	22,5 %	2,0 %
Indice NASDAQ du secteur des biotechnologies	11,4 %	1,1 %

1. La première émission des parts de catégorie A a eu lieu à la date de création du Fonds le 1^{er} décembre 2014, mais le Fonds n'a pas commencé à investir selon son mandat avant le 17 février 2015. Les parts des catégories A1, F, et F1 ont été émises le 21 janvier 2015 et n'affichent pas de rendement sur un exercice complet au 31 décembre 2015.
2. Date de création du 1^{er} décembre 2014 (date de création des parts de catégorie A) utilisée à des fins de calcul.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Aperçu du portefeuille

Le tableau qui suit présente la répartition des actifs sous-jacents par catégorie d'actif ainsi que les 25 principaux titres. Les actifs sous-jacents et la répartition du portefeuille peuvent varier en raison des opérations du portefeuille.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
Actions américaines	54,6 %	-
Actions canadiennes	36,9 %	-
Actions internationales	2,9 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8 %	-
Obligations canadiennes	1,9 %	-
Options sur actions	1,0 %	(0,0) %
Options sur devises	0,4 %	-
Options sur indice boursier	0,1 %	(0,0) %
Total des placements	100,6 %	-
Autres actifs, moins les passifs	(0,6) %	
Valeur liquidative totale	100,0 %	

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
Produits pharmaceutiques	26,8 %	-
Biotechnologie	26,5 %	-
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	24,9 %	-
Services et matériel de soins de santé	10,8 %	-
Soins de santé	4,3 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8 %	-
Obligations de sociétés	1,9 %	-
Énergie – sources de remplacement	1,1 %	-
Options sur actions (produits pharmaceutiques et biotechnologie)	1,0 %	(0,0) %
Options sur devises	0,4 %	-
Options sur indice boursier (biotechnologie)	0,1 %	(0,0) %
Total des placements	100,6 %	-
Autres actifs, moins les passifs	(0,6) %	
Valeur liquidative totale	100,0 %	

Portefeuille par pays	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
États-Unis	56,1 %	(0,0) %
Canada	38,8 %	-
Israël	2,9 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8 %	-
Total des placements	100,6 %	-
Autres actifs, moins les passifs	(0,6) %	
Valeur liquidative totale	100,0 %	

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Aperçu du portefeuille (suite)

25 principales positions acheteur

Émetteur	% de la valeur liquidative
Extendicare Inc.	4,1 %
Axovant Sciences Limited	3,5 %
Synergy Pharmaceuticals Inc.	3,3 %
KemPharm Inc.	3,3 %
Medivation Inc.	3,1 %
Concordia Healthcare Corporation	2,8 %
Neurotrope Inc.	2,3 %
Portola Pharmaceuticals Inc.	2,2 %
Cipher Pharmaceuticals Inc.	2,2 %
Acorda Therapeutics Inc.	2,2 %
Acadia Pharmaceuticals Inc.	2,2 %
Medicure Inc.	2,1 %
Halozyme Therapeutics Inc.	2,1 %
Intra-Cellular Therapies Inc.	2,0 %
Brainstorm Cell Therapeutics Inc.	2,0 %
HeartWare International Inc.	1,9 %
Diagnos inc., obligations convertibles, 10,000 %, 20 juill. 2019	1,9 %
Intercept Pharmaceuticals Inc.	1,9 %
Promis Neurosciences Inc.	1,9 %
Concert Pharmaceuticals Inc.	1,7 %
Microbix Biosystems Inc.	1,7 %
Cynapsus Therapeutics Inc.	1,7 %
Theralase Technologies Inc.	1,6 %
Supernus Pharmaceuticals Inc.	1,6 %
FibroGen Inc.	1,5 %

Positions vendeur¹

Émetteur	% de la valeur liquidative
iShares Nasdaq Biotechnology Index Fund, option de vente vendue	(0,0) %
Axovant Sciences Limited, option d'achat vendue	(0,0) %

Valeur liquidative de Next Edge Bio-Tech Plus Fund au 31 décembre 2015 5 466 170 \$

1. Comprennent toutes les positions vendeur du Fonds au 31 décembre 2015.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds – 31 décembre 2015

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Citigroup Fund Services Canada Inc.
5900 Hurontario Street, bureau 100
Mississauga (Ontario) L5R 0E8

www.citigroup.com

DÉPOSITAIRE

Compagnie Trust CIBC Mellon
320 Bay Street
Toronto (Ontario) M5H 4A6

www.cibcmellon.com

COURTIER

BMO Marchés des capitaux – Courtage primaire
100 King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
222 Bay Street, P.O. Box 251
Toronto (Ontario) M5K 1J7

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333 Bay Street, bureau 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com